De: Barbeau-Blanchette, Stéphane

Envoyé: 10 février 2023 12:15

À: ZZ DCMTL, Coordonnateur circulation (SPVM)

Cc: Choiniere Mathieu; Charest, Carl

Objet: TR: Projet TLHL | Circulation secteur Pont Jacques-Cartier

Pièces jointes: Demande de service - Projet TLHL - MTMD - Secteur Papineau.pdf

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint notre demande de commercialisation policière pour le secteur Papineau.

Demande:

Du 2023-02-13 au 2023-03-24 Lundi au Vendredi | 14h00 à 19h00 4 agents + 1 superviseur

Merci.



Stéphane B. Blanchette, ing.

Coordonnateur Mobilité-EEM Projet Tunnel La Fontaine

Direction générale des Grands projets routiers de Montréal Sous-ministériat aux grands projets routiers

380, rue Saint-Antoine Ouest, Bureau 6200

Montréal (Québec) H2Y 3X7

stephane.barbeau-blanchette@transports.gouv.qc.ca

De: Choiniere Mathieu < Mathieu. Choiniere@spvm.qc.ca>

Envoyé: 10 février 2023 08:48

À: Barbeau-Blanchette, Stéphane < Stephane. Barbeau-Blanchette@transports.gouv.qc.ca>

Objet: RE: Projet TLHL | Circulation secteur Pont Jacques-Cartier

Avertissement automatisé: Ce courriel provient de l'extérieur de notre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.

Bonjour Stéphane,

Tel que convenu, voici le formulaire de demande de commercialisation policière 2023.

Salutations



Mathieu Choinière, mat. 3107

Sergent - Coordonnateur Section de la sécurité routière Service de la planification opérationnelle

Service de police de la Ville de Montréal 2260 rue Bennett Montréal (Québec) H1V 2T5

T 514 280-3395 mathieu.choiniere@spvm.qc.ca

spvm.qc.ca



De: Barbeau-Blanchette, Stéphane [mailto:Stephane.Barbeau-Blanchette@transports.gouv.qc.ca]

Envoyé: 9 février 2023 13:47

A: Charest, Carl

<<u>Carl.Charest@transports.gouv.qc.ca</u>>; Muriel SABBAG <<u>muriel.sabbag@montreal.ca</u>>; Dufour Stephane

<<u>Stephane.Dufour@spvm.qc.ca</u>>; VDM_LEPAGE Eric <<u>eric.lepage@montreal.ca</u>>; Choiniere Mathieu

< Mathieu. Choiniere@spvm.qc.ca >

Cc: Sebaïhi, Samira <samira. Sebaihi@transports.gouv.qc.ca>; VDM COUTURE Marie-Sophie <marie-

sophie.couture@montreal.ca>;

Objet: Projet TLHL | Circulation secteur Pont Jacques-Cartier

ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de l'organisation. Ne cliquez pas sur des liens ou n'ouvrez pas de pièces jointes à moins de connaître l'expéditeur ou de vous assurer que le contenu est légitime.

Bonjour à tous,

En premier lieu, nous tenons à vous remercier pour votre présence à cette rencontre qui était à notre avis nécessaire.

Après avoir entendu l'argumentaire de la ville de Montréal et de RLF, nous avons consulté notre direction.

Tout d'abord, nous sommes d'avis que RLF a su démontrer techniquement que les problématiques relevées par la Ville de Montréal dans le secteur cité en objet leur étaient difficilement attribuables.

Toutefois, en tant que partenaire stratégique avec la Ville de Montréal, le MTMD est sensible aux arguments de sécurité publique émis par la Ville ainsi que leur volonté de sécuriser les différents secteurs aux abords des traversés du fleuve, dont notamment le Pont Jacques-Cartier.

De ce fait, le MTMD, via le bureau de projet du tunnel La Fontaine, prendra à sa charge la commercialisation policière dans le secteur du Pont Jacques-Cartier à compter du lundi 13 février à raison de 4 agents + 1 superviseur.

Cette mesure sera en vigueur pour une durée de <u>6 à 8 semaines</u> (budget actuellement disponible). Le tout devrait donner le temps aux équipes techniques du MTMD, RLF et de la Ville de Montréal de travailler de concert afin de trouver des solutions pérennes à la problématique rencontrée.

Les positions des policiers souhaitées sont celles établies par RLF à la fin 2022 soit :

Du Lundi au Vendredi

14h00 à 19h00

- 2 x policiers Feux piéton Malo et Lafontaine/ Papineau
- 1 x policier Papineau/ Sherbrooke
- 1 x policier Papineau/ Ontario
- 1 x sergent + véhicule

<u>@Dufour Stephane</u> / <u>@Choiniere Mathieu</u> : Merci de me contacter à la suite de la réception de ce courriel afin d'établir les modalités de la demande de commercialisation.

En terminant, tel que mentionné lors de la rencontre, le MTMD s'attend toutefois de la ville de Montréal d'une prise en charge des impacts générés par les chantiers leur appartenant, notamment les interventions fortuites comme des bris d'aqueduc, etc.

Je vous remercie encore une de votre collaboration, et nous demeurons disponibles pour toutes discussions subséquentes.

Salutations,



Stéphane B. Blanchette, ing.

Coordonnateur Mobilité-EEM Projet Tunnel La Fontaine

Direction générale des Grands projets routiers de Montréal Sous-ministériat aux grands projets routiers

380, rue Saint-Antoine Ouest, Bureau 6200 Montréal (Québec) H2Y 3X7

stephane.barbeau-blanchette@transports.gouv.qc.ca

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement.